



Tonner Drones accueille deux actionnaires de référence et annonce un investissement

Paris, le 14 novembre 2025, 8h00, Tonner Drones (« la Société ») a le plaisir d'annoncer les développements suivants. Tout d'abord, la société a reçu un message d'un actionnaire déclarant détenir plus de 5 % des actions. Par ailleurs, un actionnaire historique et fidèle de Tonner Drones a réaffirmé son soutien à la société en lui accordant un prêt régulier et a indiqué son intention potentielle de porter sa participation à 5 %. Enfin, Tonner Drones annonce un regain d'activité et de croissance, concrétisé par un investissement dans MyHotelMatch (« MHM »), actuellement une coquille vide, afin de mener cette société vers un avenir prometteur et un redressement.

Ces actions soulignent l'engagement continu de Tonner Drones en faveur de la création de valeur et d'une croissance stratégique pour ses actionnaires. Suite à une restructuration et un refinancement approfondis, Tonner Drones démontre une fois de plus sa volonté de bâtir un nouvel avenir et de s'engager sur la voie d'une croissance dynamique. Tonner Drones a identifié des opportunités d'acquisition, à une valorisation avantageuse, de créances de la société MHM. Tonner Drones accompagnera MHM dans la restructuration de sa dette et le développement de nouvelles activités au sein de l'entreprise.

Après avoir mené à bien son propre redressement, Tonner Drones perçoit un potentiel considérable pour MHM. Parmi les orientations stratégiques envisagées figurent le renforcement des activités immobilières de MHM, l'exploration des opportunités offertes par le secteur en pleine expansion des drones et l'évaluation de la faisabilité de la création d'une société spécialisée dans les cryptomonnaies.

Suite à des échanges fructueux avec la direction de MHM, Tonner Drones pourrait jouer un rôle actif dans l'avenir de MHM. L'entreprise formulera des propositions pour la constitution d'un nouveau conseil d'administration. MHM a déjà accepté de nommer un nouveau PDG lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires. Le PDG de Tonner Drones, van den Ouden, devrait assurer l'intérim pendant la période de transition, jusqu'à l'assemblée générale. Cette collaboration devrait accélérer l'élaboration d'une vision stratégique renouvelée pour MHM, en tirant parti de l'expertise de Tonner Drones en matière de transformation d'entreprise.

Depuis août, le PDG, van den Ouden, gère une partie les créances et ORA de MHM. Par souci de transparence et afin d'éviter tout conflit d'intérêts, Tonner Drones et M. van den Ouden ont l'intention de transférer ces actifs à Tonner Drones à leur prix d'achat (500 000 € ont été versés pour 1,5 million d'euros de créances et d'actifs). Au total, Tonner Drones détiendra alors 2,75 millions d'euros de dettes et d'actifs de MHM, pour un prix d'achat de 1 million d'euros.

Une transaction distincte entre actionnaires renforce le soutien aux drones Tonner

Par ailleurs, Tonner Drones a conclu un accord avec un actionnaire historique et fidèle pour une transaction représentant une participation potentielle de plus de 5 % du capital social de la société. Il est important de noter que cette transaction est indépendante de l'investissement de MHM et que l'actionnaire n'est ni n'a été impliqué dans MHM à aucun titre.

Lors de la récente augmentation de capital (c'était ouvert à tous les actionnaires), l'investisseur a manifesté son intérêt pour l'acquisition d'une participation de 5 % dans Tonner Drones. Le conseil d'administration a récemment entamé des discussions avec l'investisseur et se réjouit d'annoncer cette transaction, car il attache une grande importance à la solidité de son actionnariat composé d'investisseurs impliqués.

L'investisseur est actuellement actionnaire de Tonnes Drones, détenant près de 3 millions d'actions et plus de 5 millions de BSA cotées. Il a fait part de son intention d'acquérir davantage d'actions en bourse afin d'atteindre une position d'environ 10 millions d'actions. Par ailleurs, il investit 560 000 € dans une obligation classique à un taux d'intérêt de 2 % et à échéance le 31 décembre 2026. L'investisseur recevra 40 millions de BSA à un prix d'exercice de 0,028 €. Toutes les BSA ont une valeur nominale de 1 pour 1. Compte tenu de sa vision à long terme, l'investisseur a accepté une période de blocage de 6 mois pour les actions issues des conversions, à compter de la date de clôture de ce contrat. L'actionnaire peut ainsi détenir plus de 7,5 % du capital, ce qui rapporterait à la société 1 120 000 €. Tonnes utilisera 50 % du produit de l'exercice des BSA pour rembourser l'emprunt obligataire. La dilution pour les actionnaires actuels serait alors d'environ 6,7 %.

En plus de cette transaction, Tonner Drones est heureux d'accueillir un nouvel actionnaire qui a annoncé avoir récemment acquis plus de 5 % des actions en bourse. Avec son PDG, M. Van den Ouden, détenant plus de 12 % des actions, Tonner Drones bénéficie d'un actionnariat solide qui soutient sa stratégie.

« Je suis ravie que nous puissions enfin nous engager sur la voie d'une croissance renouvelée, suite au refinancement et à la restructuration de Tonner Drones. Et c'est formidable de constater le soutien de nos actionnaires à notre stratégie », a déclaré Diede van den Ouden, PDG de l'entreprise. « Nous traversons une phase passionnante, portée par une forte dynamique dans les secteurs des drones, de la défense et des cryptomonnaies. C'est pourquoi je suis convaincue que MHM représente une opportunité intéressante de créer de la valeur pour nos actionnaires. »

Tonner Drones annonce également la réouverture des conversions de TDBS (FR001400RIB4), suspendues lors de l'augmentation de capital par émission de droits. Le certificat d'actions (BSA), émis à tous les actionnaires en août 2024, a fait l'objet d'un ajustement de ratio en raison de la dilution survenue. Désormais, 3 TDBS donnent droit à 2,08 actions. Sur la base du nombre minimal de conversions, cela correspond à 135 000 TDBS et 93 600 actions. Le prix d'exercice reste inchangé à 0,0125 €.

Fin du communiqué de presse.

<u>A propos de Tonner Drones</u>: Tonner Drones développe des technologies pour le secteur de la logistique. Tonner Drones détient des participations importantes dans certains fabricants de drones français prometteurs tel que Elistair et Donecle. La stratégie de Tonner Drones consiste à accroître la valeur de ses participations dans ces sociétés par une gestion active des actifs. Des revenus supplémentaires peuvent être générés grâce aux redevances sur les brevets détenus par Tonner Drones. Tonner Drones n'envisage pas de posséder une usine; cependant, elle est déterminée à conserver la R&D pour ses produits et systèmes en France. Tonner Drones utilise une stratégie active pour gérer sa trésorerie.

Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN: FR001400H2X4).

Plus d'informations sur : www.tonnerdrones.com / contact@tonnerdrones.com /

En cas de doute, le communiqué de presse en anglais prévaudra.

<u>Avertissement</u>

Concernant les mérites de toute transaction ou la prise de toute décision d'investissement. Il ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de la part de Tonner Drones (ou de toute autre personne) concernant la valeur actuelle ou future des activités de Tonner Drones, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de TonnerDrones. Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les convictions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles elles reposent, des déclarations concernant des plans, des objectifs, des intentions et/ou des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations et des services futurs et le développement de produits, ainsi que des déclarations concernant des performances ou des événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes "s'attendre à", "anticiper", "croire", "avoir l'intention de", "estimer", "planifier", "projeter", "pouvoir", "devoir" ou la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne garantissent pas les performances futures et sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses concernant TonnerDrones et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les dépenses d'investissement et les acquisitions futures, les développements relatifs aux passifs éventuels, les changements dans les conditions économiques mondiales ou les principaux marchés de TonnerDrones, les conditions concurrentielles du marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces événements est incertaine ; leur issue pourrait s'avérer différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter de manière significative les résultats escomptés. Les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux anticipés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué de presse est faite à la date du présent communiqué de presse. Sauf si la loi applicable l'exige, TonnerDrones ne s'engage pas à réviser ou à mettre à jour les déclarations prévisionnelles en tenant compte de nouvelles informations ou d'événements futurs.